



# Charles Pigault-Lebrun, homme de lettres et dramaturge au temps de la révolution française

Pierre Athalie, Jean-Marie André

[jeanmarieandre.com](http://jeanmarieandre.com)

Prenez un jeune homme de bonne famille, dotez-le d'un tempérament aventureux, ajoutez quelques pincées du sel de la vie et placez-le dans la tourmente révolutionnaire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est en appliquant à la lettre cette recette en forme de potion magique que vous découvrirez Charles Antoine Guillaume Pigault-Lebrun entré en scène à Calais le 8 avril 1753 pour en sortir à La Celle Saint-Cloud le 24 juillet 1835. Auteur de plus de 40 romans à succès et pièces de théâtre, très prisé en son temps, il tomba ensuite dans les mystérieuses oubliettes de l'histoire de la littérature française pour se retrouver à la rue... Pigault-Lebrun à Calais et avenue Pigault-Lebrun à La Celle-Saint-Cloud. Ici et là, seules les plaques de rue semblent vouloir rappeler son existence. Encore que les agences immobilières semblent bien être les seules à avoir une idée assez précise de la valeur de Pigault-Lebrun. À Calais, 1 650 € en moyenne le mètre carré pour 5 327 à La Celle !

## Après une jeunesse digne d'un roman...

Disons-le tout de suite, il est très difficile de distinguer la réalité de la fiction dans la vie de Charles Pigault-Lebrun ! Sans doute parce que l'existence de cet auteur ressemble, pour ce que l'on en connaît, à ce que tout lecteur amateur de romans picaresques est en droit d'attendre. Et aussi sûrement parce que son unique biographe, Jean Nicolas Barba, qui fut à la fois son éditeur et son protecteur, a peut-être quelque peu enjolivé le récit de la vie de son ami. Charles naquit à Calais, où son père, Guillaume Antoine Pigault de l'Épinois, était Conseiller du Roi, Lieutenant Général de police, et un moment, maire de la ville. Ce notable se prétendait descendant d'Eustache de Saint-Pierre, l'un des six bourgeois de Calais, mais sans doute ne s'agit-il là que d'une ascendance mythologique, destinée à renforcer une notoriété locale. Si on ignore tout de l'enfance de Charles, son adolescence recèle des mésaventures toutes plus invraisemblables les unes que les autres, et révélatrices d'un tempérament bien trempé, qui causa nombre de tourments à la figure autoritaire de Pigault père ! Aussi, comme le conseillait Georges Bernard Shaw, ce sera pour nous « de prendre le plus de souci possible pour trouver la chose qu'il faut dire et d'ensuite dire avec une légèreté extrême » le récit de ces morceaux de bravoure en trois actes.

### Acte I. Albion et sa perfide Mer !

En 1769, Monsieur le Conseiller du Roi décida d'envoyer son fils âgé de seize ans à Londres, pour qu'il y apprenne le négoce, chez un dénommé Crawford. Immédiatement, Charles tomba amoureux de la belle Jenny, fille du marchand, et une idylle secrète se noua entre les deux jeunes gens. Le négociant ne tarda pas à confier à son apprenti une mission de confiance : embarquer sur un brick pour partir traiter quelque affaire au Brésil. Et ce bateau portait le doux nom de... *Miss Jenny* ! Hélas, l'aventure ne s'arrêta pas là, et prit une tournure tragique. La nuit du départ, la demoiselle décida de monter clandestinement à bord du navire de son amant. Alors qu'ils faisaient route en mer d'Irlande, une tempête éclata, le brick fit naufrage, entraînant par le fond l'infortunée jeune fille... enceinte ou croyant l'être. Charles Pigault-Lebrun, lui, en réchappa.

Arrivé en France, il écrivit à Crawford pour l'avertir du malheur survenu un peu plus tôt à sa fille. Informé lui aussi, Pigault père se fâcha, accusa son fils d'avoir enlevé la demoiselle, obtint contre lui une lettre de cachet, et celui-ci se retrouva derrière les barreaux pendant près de deux ans. Ce cachet sous l'Ancien Régime était le document officiel permettant d'incarcérer une personne, sans jugement. Preuve est ainsi faite qu'à l'époque, l'autorité paternelle n'était pas un vain mot... Était-ce là la fin des ennuis de jeunesse pour le jeune homme ? Ce serait mal connaître les ardeurs propres à cette période de sa vie !



© jmandre JMW. Turner 1803. *The packet boat is arriving in pier of Calais*

## Acte II. A la manière de Barry Lindon

Après avoir accompli une carrière militaire qui fut, aux dires de son biographe, «un moment joyeux, plein de camaraderie, de ripailles et d'aventures galantes, dans le corps de gendarmerie d'élite de la Petite Maison du Roy», à Lunéville, Pigault-Lebrun revint à Calais en 1776. Il tomba amoureux d'Eugénie Salens, fille d'un marchand ruiné, ce qui ne fut pas du goût de Monsieur le Conseiller du Roi, qui rêvait d'une union autrement plus honorable pour son rejeton ... Aussi le père refusa-t-il ce mariage. Qu'à cela ne tienne: dans un élan romanesque, Charles s'enfuit avec sa fiancée ! Furieux, Pigault de l'Épinoy entreprit contre son fils la même démarche qu'en 1771 : lettre de cachet, arrestation, emprisonnement pour deux longues années. À tous ceux qui penseraient ici qu'à l'issue de ce second séjour carcéral, Charles Pigault-Lebrun aurait enfin trouvé la voie de la sagesse, la suite de l'histoire leur apportera un démenti. Décidément prompt à rencontrer l'amour, le jeune homme s'éprit de la fille de son geôlier, à qui il donnait des leçons ... ce qui ne dut pas manquer d'adoucir sa peine ; grâce à la complicité de la demoiselle, il parvint à s'évader, déguisé en femme [1] et partit mener, en province, une brève et médiocre carrière de comédien et d'auteur. Il avait retrouvé son Eugénie et souhaitait toujours se marier avec elle ; ils vécurent un temps à Liège et à Bruxelles, où Pigault-Lebrun donna quelques représentations. Toutes les pièces du puzzle sont maintenant en place pour dévoiler le contenu du dernier acte.

## Acte III. Vivre quand on est mort n'est pas simple

Monsieur le Conseiller du Roi, qui n'avait jamais approuvé l'union de son fils avec une roturière ruinée, fit rédiger par un de ses amis calaisiens, le Président Béhague, l'acte de décès de son fils. En cette fin de XVII<sup>e</sup> siècle où les papiers d'identité n'existaient pas, Charles fut contraint de trouver des témoins pour prouver qu'il était encore vivant ; cependant, à Calais, personne n'eut le courage de témoigner ni même, pourrait-on dire, « d'authentifier » son existence, par crainte de devoir ensuite affronter les foudres et autres repréailles paternelles. Pigault-Lebrun était donc administrativement bel et bien mort ! Il tenta de raisonner Béhague, mais ce dernier menaça de l'emprisonner pour outrage à magistrat. Le déclaré défunt fit alors appel au Parlement de Paris, mais celui-ci confirma le décès. De plus, l'institution l'obligea à payer les frais de justice inhérents aux démarches : une mort, même administrative, n'empêchait pas de devoir payer ses dettes ! C'est à l'occasion du récit de cet épisode qu'il devient difficile de démêler ce qui relève de l'histoire et ce qui tient du romanesque. Il semblerait que Pigault-Lebrun père ait à nouveau tenté d'obtenir une lettre de cachet contre son fils, qui se rendit effectivement à la Bastille... le 14 juillet 1789, mais ce fut en tant qu'assaillant de la prison honnie des Parisiens et de tous ceux qui exécraient l'arbitraire de la justice royale.



## Il devint auteur...

Pendant la monarchie, le théâtre était réglementé, encadré ; les rois - Louis XIV en particulier - avaient su en faire un instrument de pouvoir, qu'il leur était nécessaire de surveiller. Le 15 juin 1789, Marie Joseph Chénier, le frère d'André le poète, demanda et obtint la levée de la censure royale : la production théâtrale connut alors une effervescence exceptionnelle. Une forme de « théâtre militant » émergea peu à peu, illustrant le désir du peuple, véritable force politique montante, de se voir représenté sur scène, avec ses préoccupations, ses interrogations, ses joies et ses drames... Les pièces du répertoire dit « classique » ne furent pas délaissées pour autant, même si, sous des pressions diverses, venues des comédiens, des censeurs, certaines purent être parfois caviardées, réécrites pour les besoins du moment, pour être politiquement correctes, comme on le dirait aujourd'hui. Enfin, on donna aussi des pièces qualifiées de « réactionnaires », qui montraient une certaine réticence aux idées nouvelles, ou une franche opposition aux idéaux naissants. Le théâtre, lieu de socialisation, devint aussi un lieu de débat, où se faisaient et se défaisaient les opinions politiques des spectateurs. Une « école du peuple », en quelque sorte.

## D'ouvrages révolutionnaires...

En 1789, Pigault-Lebrun se trouvait à Paris et il y séjourna semble-t-il tout le temps de la Révolution ; c'est, pourrait-on dire, un écrivain compulsif qui rédige inlassablement. *Le pessimiste*, *Charles et Caroline*, *La joueuse*, *L'orpheline* et *Le marchand provençal* furent mises en scène durant le printemps et l'été de cette seule année ! Qui plus est, ses œuvres connurent un franc succès ; un recensement des pièces jouées entre 1790 et 1799 place *Charles et Caroline* en cinquième position, derrière, entre autres, *L'intrigue épistolaire* de Fabre d'Eglantine, et *Fénelon ou Les Religieuses de Cambrai* de Chénier.

Mais quels étaient donc les thèmes abordés dans les pièces de notre dramaturge qui pourraient expliquer un tel engouement du public ? Dans *Charles et Caroline*, Pigault-Lebrun dénonçait les lettres de cachet et l'arbitraire de la justice royale d'autant qu'il pouvait, en toute connaissance de cause, amplement témoigner de la réalité ! À la fin de l'année 1789, il compléta habilement le titre : *Charles et Caroline, ou les abus de l'Ancien Régime*. Dans *Le marchand provençal*, jouée en septembre 1789, notre auteur mettait en scène un noble, Monsieur de Kersalec qui, au détour d'une tirade, avouait : « Je suis gentilhomme, et n'en suis pas fâché ; mais le titre dont je m'honore, dont je suis fier, c'est celui de bon citoyen ».

Sans vouloir aucunement taxer Pigault-Lebrun d'opportunisme, rappelons que, dans la nuit du 4 août 1789, les tant décriés privilèges du clergé et de la noblesse furent abolis, renversant ainsi un système féodal millénaire ; et qu'à la fin du même mois, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen fut proclamée, faisant des Français non plus des sujets du roi, mais des citoyens libres et égaux en droits, et supprimant toute forme de justice arbitraire par ses articles 7, 8 et 9.

Peut-être est-il alors plus exact de dire que Charles Pigault-Lebrun savait aborder les sujets brûlants d'actualité qui passionnaient les Français, ces gens du peuple qui, pendant des siècles, n'avaient pas eu droit à la parole, ce Tiers-Etat qui, pour citer l'abbé Sieyès, n'était rien dans l'ordre politique, et demandait « à devenir quelque chose »... Homme inscrit pleinement dans la société de son époque, il vivait et ressentait tous les événements qui la secouaient, se les appropriait pour en faire la substance de ses œuvres, et en régaler son public.

## Sans perdre la tête...

La fin de l'année 1789, Olympe de Gouges (1748-1793) avait écrit une pièce, *De l'esclavage des Noirs*, immédiatement retirée de l'affiche car la représentation avait donné lieu à des troubles ; sans doute était-il trop tôt pour évoquer ce thème. En février 1794, la Convention Nationale décida de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises ; toujours réactif, Pigault-Lebrun écrivit *Le Blanc et le Noir* qui fut joué en novembre 1795. Dans la pièce, le héros, Télémaque, veut entraîner les Noirs de Saint-Domingue à fonder une « République nègre ». Pour écrire cette œuvre, l'auteur trouva sa source d'inspiration dans *l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, ouvrage de l'abbé Raynal. Paru dans les décennies 1770-1780, ce livre était connu pour son opposition au colonialisme, ce qui lui valut nombre de condamnations après avoir été interdit par Louis XV en 1772, mis à l'Index par le Pape en 1774 et réproposé par la Sorbonne en 1781. *Le Blanc et le Noir* ne fut joué que trois fois, devant des « spectateurs émus, mais muets » ; aussi Pigault-Lebrun décida-t-il de retirer la pièce de l'affiche. Cet échec lui laissa une part d'amertume, comme il en témoigne dans un de ses écrits : « cet ouvrage qui durait neuf quarts d'heure à la représentation, a été entendu trois fois, sans le moindre signe



d'improbation ; mais avec un silence désespérant pour l'auteur, trois fois les spectateurs ont pleuré, et fâchés probablement d'avoir pleuré, jamais ils n'ont voulu applaudir. Je me suis exécuté loyalement, et j'ai retiré la pièce [...] Je lui observerai, dis-je, que ce même public m'a souvent traité en enfant gâté, quand je l'avais bien moins mérité. Oh mes chers contemporains, que nous sommes bêtes en masse ».

## Tout en faisant rire son public...

Pigault-Lebrun n'aimait pas faire pleurer son public ; fort heureusement, la comédie était son genre préféré, et il y excella. Utilisant son expérience militaire personnelle, il écrivit *Les Dragons et les Bénédictines* en 1791 puis *Les Dragons en cantonnement* en 1794, pièces pleines de grivoiserie et, pour la première, fortement teintées d'anticléricisme. Ses romans montrent tous la même image, celle d'un auteur rabelaisien, qui aime parler des corps, des plaisirs de la vie. Dans le plus connu paru en 1796, *L'enfant du carnaval*, le héros, Jean rebaptisé Happy, raconte de leste façon comment, à l'issue d'un repas pantagruélique, il fut conçu sur la table de la cuisine par sa mère, une gouvernante, et son père... un capucin. Un esprit picaresque souffle aussi dans ces pages, mais pas dans le sens traditionnel du terme : là où le picaro rentre dans le rang, le roman s'achève là-dessus et *L'enfant du carnaval* se termine par l'obligation pour Happy de travailler pour gagner sa vie ! Pigault-Lebrun aimait à prendre des libertés avec les règles des styles littéraires, ce qui contribue à le rendre difficilement classable.

## Mais sans oublier le petit zeste d'anticléricisme... de plume

Le XVII<sup>e</sup> siècle eut l'ambition de repenser les rapports de la raison avec la religion en général, et le christianisme en particulier; Voltaire s'y employa, notamment dans ses combats contre le fanatisme religieux. Selon la thèse d'une universitaire [1], « Pigault-Lebrun a constitué un rouage important dans la diffusion des idées voltairiennes au XIX<sup>e</sup> siècle ». *Le Citateur* est un livre que l'on peut classer à part dans l'œuvre de Pigault-Lebrun. Si l'anticléricisme est un thème récurrent dans la quasi-totalité de sa création littéraire, cet essai, paru en 1803, avait pour objectif « d'acculer le christianisme à ses contradictions en multipliant les citations ». Reprenant des arguments et des chiffres avancés par Voltaire, l'auteur entreprit de recenser les décès imputés à la religion : guerres, colonisation accompagnée de conversions forcées... En soulignant les dérives et les contradictions du christianisme, Pigault-Lebrun pensait, un peu naïvement, convaincre le lecteur et le mener vers l'athéisme. Il va sans dire que l'ouvrage provoqua la colère du clergé, qui tenta de le faire interdire auprès de Napoléon Bonaparte. Voici comment son biographe Barba relate l'entrevue entre le Premier Consul et des ecclésiastiques venus en délégation :

- *Et qu'est-ce donc que ce livre, demanda Bonaparte étonné de tant d'émoi pour si peu ; que contient-il de si horrible ?*
- *Oh ! Sire, l'auteur est un athée qui n'a ni foi ni loi.*
- *C'est mal à lui, sans doute, mais je ne sache pas qu'aucune loi oblige ici un homme à croire.*
- *Sans doute, sire, il lui est permis de se perdre, mais il attaque ouvertement la Religion.*
- *Ma foi, Messieurs, c'est à vous de la défendre.*

*Et cela dit, le grand homme tourna le dos à la députation, qui se retira mal satisfaite et décidée à se venger quand l'occasion s'en présenterait.*

Tantôt autorisé, tantôt censuré, *Le Citateur*, ouvrage subversif, joua ainsi au chat et à la souris avec la censure du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais en définitive, quel rapport Pigault-Lebrun entretenait-il avec la religion ? Barba signala que son ami n'était athée que dans *Le Citateur*... Décidément insaisissable, ce Pigault-Lebrun !

## Qui ne l'empêchera pas d'être aimé/détesté puis oublié...

Pendant la Révolution, les quatre auteurs les plus joués sur les planches parisiennes furent et dans cet ordre, Molière, Marivaux, Pigault-Lebrun et Chénier. De son vivant, l'auteur connut un indéniable succès; ses pièces attirèrent un public nombreux, aimant à se divertir des bons mots, d'une certaine grivoiserie et d'intrigues aux multiples rebondissements. Ses romans trouvèrent aussi des lecteurs assidus, amateurs d'intrigues rocambolesques et de scènes croustillantes. Mais la postérité fut capricieuse et de grands hommes de lettres français ont aimé ou détesté Pigault-Lebrun.



## Flaubert et les admirateurs

Dans le camp des admirateurs, Gustave Flaubert [2] avoua prendre plaisir à lire ses romans pour se documenter, y trouver les détails comiques nécessaires avant d'entamer en 1881 la rédaction de *Bouvard et Pécuchet* ; manie qui lui avait déjà valu quelques sarcasmes de la part d'Edmond de Goncourt : « Flaubert prend maintenant l'habitude de faire ses romans avec des livres », raillait-il en 1877. Stendhal l'apprécia, le considérant comme un romantique parce que ses œuvres abordaient des sujets populaires et d'actualité. Enfin, Pigault-Lebrun était du goût de Balzac, pour ses « romans gais », de ceux où le héros est le personnage le plus pittoresque du roman, par ses manières d'être, ses façons... On retrouve bien là les préoccupations de l'auteur de *La comédie humaine*. À l'étranger, c'est l'écrivain britannique William Makepeace Thackeray à qui l'on doit *Les mémoires de Barry Lyndon*, qui rendit un bel hommage à l'écrivain français, dans son livre *Vanity fair*, publié en 1848. L'une des protagonistes, miss Crawley, érudite et francophile, y lit les romans de Charles Pigault-Lebrun, et Thackeray n'ajoute à cela aucun commentaire felleux...

## Victor Hugo, Verlaine et les détracteurs

Mais Pigault-Lebrun eut aussi ses détracteurs, qui lui reprochaient son libertinage, ses « macédoines » aux nombreuses digressions, et sa facilité, ainsi qu'ils appelaient l'insouciance et la légèreté émaillant ses ouvrages. Les ecclésiastiques ne l'encensaient pas - on les comprendrait à moins ! L'un d'eux, l'abbé Geoffroy, critiqua cette littérature qui fait rire « cette classe nombreuse de la société qui s'enivre dans les guinguettes » et décréta que les écrits de Pigault-Lebrun n'étaient « qu'insipides bouffonneries, plates impiétés... ». Parmi les plus célèbres opposants, certains furent particulièrement féroces. Victor Hugo, en 1862 dans *Les Misérables*, l'assassina froidement en quelques lignes : « C'était un ancien procureur, attendri par le succès, pas méchant homme du tout, rendant tous les petits services qu'il pouvait à ses fils, à ses gendres, à ses parents, même à des amis ; ayant sagement pris de la vie les bons côtés, les bonnes occasions, les bonnes aubaines. Le reste lui semblait assez bête. Il était spirituel, et juste assez lettré pour se croire un disciple d'Épicure en n'étant peut-être qu'un produit de Pigault-Lebrun ».

Plus tard, en 1880, Paul Verlaine fit paraître *Voyage en France par un Français*, parlant de *Madame Bovary* et des rapports de l'écrivain Gustave Flaubert avec l'Eglise et Pigault-Lebrun de façon méprisante, « et puis, que nous veut-il avec ces langueurs à vêpres de l'épouse future du par trop piteux Charles, et ses regards mal sainement extasiés sur le mystère des vitraux, et ses rêves de gamine molle d'après telle ou telle statuette de la chapelle ? Pour quels Burgraves nous prend-il de nous servir ces antiques billevesées ? Où a-t-il pris ce catholicisme de *Paphos* et d'Epinal ? Dans quelle romance ? Chez quel Pigault-Lebrun, ou sur quel autre fumier ? ». On ne saurait être plus délicat sur un tas de fumier !

## On ne remarque pas l'absence d'un inconnu !

« Les jugements portés sur Pigault-Lebrun sont fort variés. Les uns [...] l'accusent d'avoir corrompu les mœurs et prétendent que sa gloire fait la honte de son siècle ; les autres le justifient en s'appuyant sur ce mot de Voltaire : si la volupté est dangereuse, des plaisanteries ne l'inspirent jamais ». C'est en ces termes prudemment choisis que l'article du *Grand Dictionnaire Larousse* des années 1870 parlait de Charles Pigault-Lebrun. Avant lui, en 1835, année de sa mort, le critique Jules Janin, rédigea dans *Le journal des débats politiques et littéraires* une chronique funéraire au vitriol où il dénonçait son anticléricalisme. Aujourd'hui, cet auteur est, au mieux, relégué au fond des placards, dans les cartons des œuvres diverses et non triées ; comme le dit fort justement Stéphane Audeguy [3] « on ne remarque pas l'absence d'un inconnu ». Trop facile, trop amusant, trop grivois... toute cette légèreté ne pouvait décidément pas laisser une trace sérieuse dans les anthologies de la littérature française.

## Quelques références

1. Priscilla Bastien, *La diffusion des idées voltairiennes au XIX<sup>e</sup> siècle : Pigault-Lebrun, mémoire de maîtrise, université Mac Gill, Montréal, Québec, 1997.*
2. Shelly Charles (CNRS, Paris IV), *Pigault-Lebrun : tonner contre ! Les mauvaises lectures de Flaubert, revue Littérature, numéro 131, septembre 2003.*
3. Stéphane Audeguy, *L'enfant du carnaval, Gallimard, 2009.*